

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 23 mai 2023** à 19 h 30 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu.

ÉTAIENT PRÉSENT·E·S : Monsieur Alexandre Provost - président du CA
Madame Marie Josée Gagnon - vice-présidente du CA
Madame Josiane Beaucage
Madame Danielle Beaumont
Monsieur Guy Lajoie (teams)
Madame Chantal Laliberté
Madame Jade Lizotte
Madame Tam Mach
Madame Rélaine Morin
Monsieur Michel Milot
Madame Anne-Marie Noël
Madame Sylvie Poirier
Madame Jade Shanker
Madame Marie-Claude St-Onge

PERMANENCE : Madame Marie-Claude Huberdeau - directrice générale
Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Louise Beupré - directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe

INVITÉES : Madame Céline Falardeau – directrice du Service des affaires juridiques et des communications
Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines
Madame Taïga Waelput-Lavallée – directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; tous les membres en poste étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 33.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2023-05-23-CA-01](#)

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

9.8 Entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (document séance tenante)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbal – CA du 25 avril 2023 – Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2023-05-23-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 25 avril 2023 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Jade Shanker :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 25 avril 2023 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée.

5. Période de questions du public

Dans le cadre des négociations actuelles des conditions de travail des enseignants avec le Gouvernement du Québec, messieurs Gislain Tardif et Karl Tremblay ainsi que madame Isabelle Racine, membres de l'exécutif du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, sensibilisent les membres du conseil d'administration à la complexité de la tâche enseignante en raison des types d'élèves composant les classes.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

6.1 Vitrine sur les écoles et les centres (demander le PP à Réleine)

Accompagnés d'élèves de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, monsieur Kevin Durand, enseignant et responsable du profil sports, monsieur Mathieu Labrecque, enseignant et responsable du profil monde, madame Linda Touchette, enseignante et responsable du profil arts ainsi que madame Mélanie Barrière, enseignante et responsable du profil robotique, présentent les différents profils offerts à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et certains projets réalisés dans le cadre de ceux-ci.

7. Mot du président

Monsieur Alexandre Provost, souligne une activité tenue le 13 mai dernier au profit de l'école Saint-Alexandre, intitulée « je cours pour ma cour ».

Avec l'arrivée du beau temps, monsieur Provost rappelle l'importance de sensibiliser nos enfants à la prudence.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document)

- État d'avancement des priorités du PEVR (document)

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Marie-Claude Huberdeau dépose les décisions qu'elle a prises depuis la séance du 25 avril 2023 ainsi que le tableau de mouvement de personnel-cadre.

Elle dépose également le document intitulé « Priorités annuelles 2022-2023 » par lequel, le conseil d'administration peut constater l'état d'avancement des priorités en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

9. Points de décision

9.1 Projet de consultation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) (documents)

[Résolution 2023-05-23-CA-03](#)

Considérant que l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite (PEVR);

Considérant que le PEVR doit être cohérent avec les enjeux, les orientations, les objectifs et les indicateurs du plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec;

Considérant que le PEVR doit également répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2 de la LIP quant à des orientations, des objectifs ou des cibles que peut déterminer le ministre et devant être pris en compte dans l'élaboration dudit plan;

Considérant le contexte dans lequel évolue le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, notamment les besoins des écoles et des centres, les principaux enjeux auxquels le Centre de services scolaire est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu;

Considérant les travaux effectués par le comité d'engagement pour la réussite des élèves et que le comité a notamment pour fonction d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un PEVR conformément à l'article 209.1 de la LIP;

Considérant que conformément à l'article 193.8 de la LIP, dans l'élaboration du PEVR, le comité d'engagement pour la réussite des élèves doit consulter les instances concernées soit, le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves;

Considérant que la période du nouveau PEVR sera de juillet 2023 à juin 2027;

Considérant le projet du PEVR proposé par le comité d'engagement pour la réussite des élèves;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'approuver le projet du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières afin de procéder aux consultations requises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.2. Structure administrative des cadres 2023-2024 (documents)

[Résolution 2023-05-23-CA-04](#)

Considérant les besoins du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les propositions de modification précisées dans le document joint intitulé Structure administrative des cadres;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires (AQCS) ainsi qu'auprès du comité de répartition des ressources;

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2023-2024 soit acceptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Plan d'effectifs du personnel professionnel (document et document séance tenante)

[Résolution 2023-05-23-CA-05](#)

Considérant la recommandation émise par le comité de répartition des ressources, lors de leur rencontre tenue le 3 mai 2023;

Considérant la recommandation émise par le comité consultatif de gestion, lors de leur rencontre tenue le 10 mai 2023;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

Considérant la présentation du dossier et les discussions tenues à ce sujet par les membres du conseil d'administration, lors du comité plénier du 23 mai 2023;

Il est proposé par madame Marie-Claude St-Onge :

Que soit accepté le plan d'effectifs du **personnel professionnel (secteur jeunes)**, pour l'année 2023-2024 avec les modifications suivantes apportées au plan 2022-2023 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2022-2023 :

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Bibliothécaire	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes	1er juillet 2022
Conseiller pédagogique	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes	1er juillet 2022

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes	1er juillet 2022

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2023 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (vacant)	35h	Écoles Marguerite-Bourgeoys et Dr-Alexis-Bouthillier	Modification substantielle dans les services à rendre
Travailleur social (Julie Huard)	35h	Service des ressources complémentaires et de l'adaptation scolaire	Modification substantielle dans les services à rendre
Travailleur social (vacant)	35h	Service des ressources complémentaires et de l'adaptation scolaire	Modification substantielle dans les services à rendre

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Analyste	35h	Service des technologies de l'information
Animateur de vie étudiante	35h	École Marguerite-Bourgeoys
Animateur de vie étudiante	35h	École Dr-Alexis-Bouthillier
Conseiller en rééducation	35h	Service des ressources complémentaires et de l'adaptation scolaire
Psychoéducateur	35h	Service des ressources complémentaires et de l'adaptation scolaire
Conseiller pédagogique	35h	

Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur adultes), pour l'année 2023-2024 avec les modifications suivantes :

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2023 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	PERSONNE VISÉE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Aucun				

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Agent de développement	35h	Centre d'éducation des adultes La Relance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur général) (document et document séance tenante)

[Résolution 2023-05-23-CA-06](#)

Considérant la recommandation émise par le comité de répartition des ressources, lors de leur rencontre tenue le 3 mai 2023;

Considérant la recommandation émise par le comité consultatif de gestion, lors de leur rencontre tenue le 10 mai 2023;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN;

Considérant la présentation du dossier et les discussions tenues à ce sujet par les membres du conseil d'administration, lors du comité plénier du 23 mai 2023;

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2023-2024 avec les modifications suivantes apportées au plan 2022-2023 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2022-2023 :

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Opérateur informatique classe I	35h	Service des technologies de l'information	1 juillet 2022
Opérateur informatique classe I	35h	Service des technologies de l'information	1 juillet 2022
Technicien en informatique	25h	Service des technologies de l'information	1 juillet 2022
Technicien en informatique	25h	Service des technologies de l'information	1 juillet 2022
Technicien en organisation scolaire	35h	Service des ressources éducatives aux jeunes	1 juillet 2022
Agent de bureau classe I	35h	Polyvalente Marcel-Landry	14 août 2022
Technicien en travail social	35h	École Marguerite-Bourgeois	1 juillet 2022
Surveillant d'élèves	30h	Polyvalente Marcel-Landry	1 juillet 2022
Surveillant d'élèves	20h	Polyvalente Marcel-Landry	1 juillet 2022
Surveillant d'élèves	35h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	1 juillet 2022

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Agent de bureau, classe principale	35h	Polyvalente Marcel-Landry	14 août 2022
Surveillant d'élèves	25h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	1 juillet 2022
Surveillant d'élèves	25h	Polyvalente Marcel-Landry	1 juillet 2022

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2023 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	PERSONNES VISÉES	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Opérateur informatique classe I	vacant	35h00	Service des technologies de l'information	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en administration	Hélène Harvey	17h30	École Paul-Germain-Ostiguy	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en administration	vacant	26h00	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Électricien	vacant	35h00	Service des ressources matérielles	Réaménagement de la structure administrative

TITRE DU POSTE	PERSONNES VISÉES	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Technicien en loisirs	Nicolas Bergeron	35h00	Écoles Marguerite-Bourgeoys et Dr-Alexis-Bouthillier	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travail social	Raphaëlle Mercier	26h00	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travail social	Louise Giroux	26h00	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travail social	Melissa Fitzgerald	26h00	Centre d'éducation des adultes La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Secrétaire	Claudine Masse	31h30	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	vacant	25h30	École Frère -André et Centre d'éducation des adultes La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	vacant	30h00	École de Ramezay	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Surveillant d'élèves	30h00	Polyvalente Marcel-Landry
Secrétaire	35h00	École Joséphine-Dandurand
Technicien en administration	35h00	École Joséphine-Dandurand
Technicien en administration	35h00	École Paul-Germain-Ostiguy
Technicien en travail social	32h30	École professionnelle des Métiers
Technicien en travail social	32h30	École professionnelle des Métiers
Technicien en travail social	35h00	Centre d'éducation des adultes La Relance
Technicien en bâtiment	35h00	Service des ressources matérielles
Ouvrier certifié d'entretien	35h00	Service des ressources matérielles
Ouvrier d'entretien, classe II	26h20	École Frère-André et Polyvalente Marcel-Landry
Ouvrier d'entretien, classe II	38h45	École de Ramezay et Centre d'éducation des adultes La Relance
Ouvrier d'entretien, classe II	17h20	École Joséphine-Dandurand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Nomination de la responsable du traitement des plaintes (document)

[Résolution 2023-05-23-CA-07](#)

Considérant que l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* prévoit que le responsable du traitement des plaintes est désigné parmi les membres du personnel du centre de services scolaire par le conseil d'administration de celui-ci;

Considérant que madame Manon Ouellet, secrétaire générale adjointe, agit déjà à ce titre depuis le début de l'année scolaire 2022-2023;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

De nommer madame Manon Ouellet, secrétaire générale adjointe, responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, laquelle agira à ce titre à compter du 28 août 2023, soit à la date d'entrée en vigueur de l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Critères de sélection d'une direction d'établissement (document)

[Résolution 2023-05-23-CA-08](#)

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit notamment que le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister le conseil d'administration dans l'élaboration des critères de sélection des directions d'établissement;

Considérant que les consultations menées auprès des conseils d'établissement ont permis de renouveler l'importance de certaines compétences en ce qui concerne les différents dossiers pilotés par les directions d'établissement;

Considérant le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* concernant les conditions d'emplois des directions d'établissement et la *Politique locale de gestion* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la recommandation des membres du comité des ressources humaines;

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

De poursuivre avec les mêmes *Critères de sélection d'une direction d'établissement* que ceux adoptés l'an dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Répartition des services éducatifs 2023-2024 - Adoption (documents)

[Résolution 2023-05-23-CA-09](#)

Considérant le projet de répartition des services éducatifs 2023-2024 adopté aux fins de consultation par le conseil d'administration le 4 avril 2023 (résolution 2023-04-04-CA-02);

Considérant les consultations menées auprès du comité consultatif des services EHDAA, du comité paritaire EHDAA, du comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM) et auprès du comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par madame Jade Lizotte :

D'adopter la répartition des services éducatifs 2023-2024 (version 23 mai 2023), en suivi au projet déposé le 4 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8. Entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (document séance tenante)

[Résolution 2023-05-23-CA-10](#)

Considérant que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a institué une unité administrative appelée « Francisation Québec »;

Considérant que la mission de « Francisation Québec » est de sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et de favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec;

Considérant que le MIFI conclut des ententes de partenariat avec certains ministères et organismes, dont les centres de services scolaires, afin de définir notamment, les conditions requises à l'accompagnement de la clientèle des services d'apprentissage du français de bout en bout dans les étapes allant de l'identification des besoins à la fin du parcours d'apprentissage;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

De mandater la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à convenir et à signer l'entente administrative locale d'adhésion aux modalités communes d'offre de services d'apprentissage du français dans le cadre de « Francisation Québec » ainsi que tout autre document jugé utile ou nécessaire pour donner plein effet au présent mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Rapport du comité de vérification

Monsieur Michel Milot rend compte des travaux effectués par les membres du comité de vérification lors de la rencontre tenue le 8 mai 2023. Les discussions et les travaux ont porté sur les orientations budgétaires et les modifications proposées aux règles budgétaires 2023-2024, le mandat d'audit au 31 mars 2023, le *Plan d'action* de l'audit de performance sur l'enseignement à distance - *sous réserve du retour du vérificateur général*, le portrait personnalisé en gestion contractuelle ainsi que la mise à jour du *Plan de gestion des risques*.

11. Rapport du comité des ressources humaines

Monsieur Alexandre Provost rend compte des travaux effectués par les membres du comité des ressources humaines lors de la rencontre tenue le 9 mai 2023. Les discussions et les travaux ont porté sur le processus d'élaboration des plans d'effectifs 2023-2024 et la planification des effectifs du personnel d'encadrement.

12. Rapport du comité PEVR du CA

Madame Rélaine Morin rend compte des travaux effectués par les membres du comité PEVR du CA lors de la rencontre tenue le 1^{er} mai 2023. Les discussions et les travaux ont porté sur l'événement tenu le 24 avril 2023, la présentation d'un événement à venir, la présentation du tableau synoptique du PEVR et l'échéancier de consultation du PEVR.

13. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Danielle Beaumont rend compte des travaux effectués par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre tenue le 2 mai 2023. Les discussions et les travaux ont porté sur la révision des écrits de gestion du centre de services scolaire et les échéanciers prévus.

14. Rapport du comité consultatif du transport

Aucune rencontre du comité consultatif du transport n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 avril 2023.

15. Rapport du comité situations d'urgence et communication

Aucune rencontre du comité situations d'urgence et communication n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 avril 2023.

16. Varia

Aucun point n'est ajouté.



17. Levée de la séance

[Résolution 2023-05-23-CA-11](#)

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que la séance soit levée à 21 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Huis clos – Évaluation de la séance

Alexandre Provost

Président du CA

Marie Champagne

Secrétaire général